



Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20261013-DE20261008-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°20261008

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

**L'an deux mille vingt six
le: 8 octobre**

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de

M. Claude VIET

Date de la convocation : 2 octobre 2026

PRESENTS : MM VIET C- ANGER M- SCHNAIDERMAN C- BIDAN D

- RENOARD R- ETIENNE R - LE ROUX N- GUIHARD P- COLLET C

- LE BIHAN L- CHEVALIER N- MENECA - CAILLERE A

Secrétaire : ANGER M.

ABSENTS : CALME M, HUET P.

**Ehpad : forfait annuel mise à disposition des agents
techniques à compter de 2026**

Suite au transfert global de la gestion administrative du secrétariat de mairie vers l'Ehpad depuis janvier, il faut voter un nouveau forfait annuel pour la mise à disposition que des agents techniques communaux qui interviennent pour l'entretien des espaces verts et des petits travaux de bâtiment.

Le Maire rappelle que le forfait avec le secrétariat était de 20 000 € et il propose de le fixer désormais à 5 000 € par an à compter de 2026.

Le conseil municipal vote le forfait à 5 000 € par an à compter de 2026 et approuve la signature d'une convention avec l'Ehpad.

Affiché le 12 octobre 2026

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Gonnery, le 12 octobre 2026

Le Maire,

Claude VIET.

